

DIMANCHE  
3 OCTOBRE 2021

# SORTIR

## UNIVERSITÉ DE TECHNOLOGIE DE TROYES

# Une forêt au seuil de nos maisons et nos entreprises

**ÉCOLOGIE.** Fondateur d'Urban Forests, le naturaliste Nicolas de Brabandère expliquera mardi lors d'une conférence l'intérêt pour l'UTT de planter une forêt sur son campus.



Inventée en 1980 par le Dr Akira Miyawaki, la méthode a été reprise et développée par Urban Forests dans une dynamique citoyenne. Urban Forests

J.-M. VAN HOUTTE

**B** iologiste et naturaliste, Nicolas de Brabandère a fondé « Urban Forests » en 2016.

Son objectif ? Créer des forêts urbaines directement dans notre espace de vie.

Ces forêts de création ne nécessitent pas d'immenses surfaces et peuvent être plantées à proximité de lieux d'habitation comme des lieux de travail. La démarche est plus subtile qu'elle n'y paraît.

Avant de parler lutte contre le réchauffement climatique, Urban Forests entend « réengager les citoyens avec la nature » et par là, apporter une solution pérenne : l'écologie.

La méthode ? Celle imaginée dès 1980 par le Dr Miyawaki, botaniste et professeur japonais, récompensé en 2006 par le Prix Blue Planet, l'équivalent d'un Prix Nobel d'écologie.

*cularité de pousser très rapidement, d'accueillir une formidable biodiversité, d'améliorer notre bien-être et la qualité environnementale d'un site », explique-t-on à Urban Forests.*

Ce sont en outre des forêts « à vivre » à proximité de chez soi, dans son quartier, sur son lieu de travail ou d'étude. Une forêt que « l'on voit grandir et évoluer ». Pour impliquer les citoyens, on en fait des acteurs du projet. « *La plantation des arbres se fait de façon participative. Les participants sont ainsi les acteurs du changement et peuvent suivre l'évolution de leur forêt.* »

Lors d'une conférence à l'UTT mardi 5 octobre, Nicolas de Brabandère présentera les projets déjà réalisés par Urban Forests, les résultats obtenus mais aussi les valeurs fortes qui sont véhiculées à travers chaque réalisation.

Il présentera sa démarche et l'expérience accumulées depuis les dé-

Dans la semaine du 15 au 19 novembre, dans la foulée de cette conférence, une journée de formation sera proposée à 20 étudiants de l'UTT sur la méthode Miyawaki, sur les arbres et essences sélectionnés, sur les amendements choisis en fonction du sol, etc.

À terme, un observatoire de la biodiversité, outil pédagogique de sensibilisation et de formation à la préservation de la biodiversité, sera créé, soutenu par l'institution engagée par la signature de l'accord de Grenoble (COP21).

Le projet de l'UTT a la vertu d'être le premier dans l'Aube. Et dont on rêve qu'il fasse souche ailleurs à Troyes et dans l'Aube...■

## PRATIQUE

• « Une forêt urbaine Miyawaki pleine de vie démarre à l'UTT ! », conférence de Nicolas de Brabandère, naturaliste

**UNE FORÊT EN TROIS ANS SEULEMENT**

Certes, planter une forêt demande un savoir-faire. L'expérience d'Urban Forests montre qu'en 3 ans seulement, il est possible de transformer un terrain sans intérêt en une « *magifique forêt urbaine pleine de vie* ». Une forêt telle la forêt ancestrale, née spontanément, exempte de l'impact des activités humaines.

« *Ces petits écosystèmes ont la parti-*

buts.

**ET UNE FORÊT POUR L'UTT**

L'Université de technologie de Troyes a acté la plantation d'une telle forêt, selon la méthode Miyawaki et Nicolas de Brabandère est là pour expliquer pourquoi et comment..

Le projet de l'UTT est évidemment porteur d'un volet pédagogique.

de Nicolas de Brabandère, naturaliste et biologiste, fondateur d'Urban Forests

• **Mardi 5 octobre**, à 13 h, dans le grand amphithéâtre de l'UTT.

• **Entrée libre.**

Pass sanitaire exigé à l'entrée du campus pour les plus de 12 ans .

• **Diffusion live** : <https://www.youtube.com/ChaineUTT>

Extrait du Journal L'Est Éclair - Dimanche 03 octobre Page:22/23

La copie, la reproduction et la diffusion sont soumis aux droits d'auteurs et nécessitent une déclaration préalable, conformément aux dispositions du code de la propriété intellectuelle. (Art L.335-2 et L.335.3)